Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une nouvelle structure en faveur de l'appui à la formation

Arrivés au terme de la scolarité obligatoire, un quart des jeunes concernés sollicitent des prestations liées à l'orientation; certains d'entre eux ont besoin de mesures de transition afin de s'insérer dans le monde du travail. Désormais, un guichet unique, disponible dans chacun des centres régionaux d'orientation, permet aux jeunes de se renseigner et de solliciter des mesures de soutien; ce sont les « Guichets régionaux de la transition 1 ».

La Confédération a lancé en 2006 un programme intitulé « case management pour la formation professionnelle » dans le but de favoriser l'insertion durable des jeunes dans une formation, anticiper leurs difficultés d'insertion ainsi que les ruptures de formation, veiller à la coordination de l'action des différents professionnels travaillant avec les jeunes, assurer un suivi de l'insertion de l'ensemble des jeunes en difficulté, et contribuer à adapter l'offre de mesures de transition 1.

Dans le canton de Vaud, c'est à l'Office d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) que la mise en oeuvre du « case management » a été confiée. Situé au carrefour de l'école, des formations et de l'économie, l'OCOSP est ainsi doté d'une nouvelle structure qui, rattachée à ses cinq Centres régionaux d'orientation, vise à coordonner les prestations liées à la transition. Les Guichets régionaux de la transition 1 sont dorénavant les structures de référence pour les jeunes sans solution/sans formation, de 15 à 25 ans. Ces prestations complètent les prestations traditionnelles de l'OCOSP.

Les adolescents et les jeunes adultes en difficulté d'insertion et répondant aux critères de la transition 1 pourront ainsi bénéficier des prestations suivantes: mesure de transition dans une structure adaptée à leur profil, bilan d'orientation, coaching et suivi (Start'up). Les jeunes concernés pourront s'inscrire au Guichet de la transition 1 de leur région via un dossier unique disponible à partir du 25 mars sur www.vd.ch/orientation. Les inscriptions seront traitées dans le courant de l'été, en collaboration avec le réseau socio-éducatif et les familles.

La transition ne remplace pas l'insertion dans une formation puis sur le marché du travail, mais y répond subsidiairement. Apparue dans les années 1980, l'offre de

mesures de transition 1 est désormais coordonnée, de même que l'action des professionnels oeuvrant pour l'insertion durable des jeunes dans l'économie, enseignants, psychologues conseillers en orientation, éducateurs, assistants sociaux, conseillers en placement, etc.

Les Guichets régionaux de la transition 1 sont au nombre de cinq: Centre régional d'orientation Nord, Ouest, Lausanne, Venoge et Est.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 mars 2010

DFJC, Serge Loutan, chef du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation, 021 316 54 01 - Isabel Taher, directrice de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle, 021 316 11 51